



À : Geneviève Quesnel

De : Guylaine Portelance

Date : 5 juin 2025

Sujet : Dérogation pour conserver les préliminaires et les finales à 14 inscriptions

ÉTAT DE LA SITUATION

En vue de la 59^e Finale des Jeux du Québec – Trois-Rivières É2025, Geneviève Quesnel de Natation artistique Québec a déposé une demande dérogation afin de conserver les préliminaires et les finales avec 14 inscriptions. Il est mentionné dans le devis technique que pour qu'une session de préliminaire ait lieu, il doit y avoir 15 inscriptions ou plus à cette épreuve.

Puisque cette épreuve est en quelque sorte l'épreuve « reine » des Jeux pour nos athlètes et que les tenues de finales sont assez rares dans nos compétitions, ce qui accentue le standard des JDQ à cet effet.

DÉCISION

- Considérant que la formule de compétition est de la responsabilité de la fédération sportive;
- Considérant que les épreuves préliminaires et finales sont déjà prévues à l'horaire depuis le début;
- Considérant que la fédération sportive avise rapidement ses membres.

SPORTSQUÉBEC accepte la demande de dérogation.

Pour toute question concernant cette décision, veuillez contacter Guylaine Portelance à gportelance@sportsquebec.com ou au 514.252.3114 poste 3951.